

Pousse de l'Herbe

Bulletin n°1

9 février 2025

Une pousse de l'herbe encore calme ! Faut-il commencer les apports d'azote pour les récoltes précoces ?

Les bulletins "Pousse de l'herbe" débutent pour l'année 2025. Chaque semaine, la Chambre d'agriculture présente l'évolution de la pousse de l'herbe pour 14 stations météorologiques du département grâce à la méthode des "sommes de températures" de l'INRAE. L'objectif est d'apporter une idée sur le stade physiologique des prairies pour pouvoir adapter les pratiques.

Repérer les stades-clés des prairies

Les sommes de températures permettent de repérer les stades importants de la pousse de l'herbe : départ en végétation, épis à 5 cm du sol, épiaison, floraison.

A chaque stade va correspondre une pratique de l'éleveur. Ainsi, dans l'idéal, le départ en végétation devrait correspondre à la mise à l'herbe des animaux, le stade épi 5 cm à la fin du déprimage, le début de l'épiaison aux premières coupes précoces (ensilage, enrubannage) (tableau 1) ...

Rappel méthodologique

Calcul des sommes de températures

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1^{er} février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.

Grâce aux sommes de températures, il est donc possible d'alerter les éleveurs sur les dates importantes de gestion de l'herbe. L'intérêt de cette méthode est de pouvoir s'adapter aux caractéristiques de l'année (plus ou moins précoce ou tardive) et aux différences de précocité liées à l'altitude, au lieu de se baser de façon systématique sur des dates figées.

La Source de récupération des données a changé pour 2025. Vous trouverez les points de relevés indiqués sur la carte, plusieurs stations ont été modifiées.

		1			-30 MC1	
	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine Floraison
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage Enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Type de prairie	Prairie temporaire fertile et précoce	250° jour	500° jour	750° jour	1000° jour	1200° jour
	Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
	Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1100° jour	1600° jour
	Prairie permanente peu fertile	500° jour	1000° jour	/	/	/

Tableau 1 : Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de températures, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

La station d'Alpuech n'apparaitra plus, elle est remplacée par Laguiole, lieu-dit Falgayrols. Les moyennes historiques ont été conservées pour être comparées.

La station de Brusque ne sera plus présente.

La station de Millau est située au lieu-dit Serre de Grèves et non Soulobres.

La station de Séverac d'Aveyron a été ajoutée pour le lieu-dit Les Salles.

Tableau 2 : Situation au 9 février 2025

Station météo	Altitude	Somme de	Somme de	Moyenne des sommes	Cumul des pluies des
	(m)	T°C au 9	T°C au 9	de T°C au 9 février	15 derniers jours (en
		février 2025	février 2024	depuis 10 ans	mm)
Canet de Salars	860	32	63	33	42
Colombiès	647	32	77		45
Cornus	718	27	72		53
Durenque	812	35	72		41
Huparlac	860	35	66	34	94
Lacroix Barrez	748	39	71	36	69
Laguiole	1 040	28	61	23	53
Millau	807	25	74	44	38,8
Montlaur	370	96	83	54	34,4
Peux et couffouleux	830	26	82		41,9
St Côme d'Olt	380	45	77		55,7
Salles la Source	578	29	65	42	43,1
Séverac d'Aveyron	683	36			45
Villefranche de Rouergue	333	42	74	54	40,3

Des températures basses pour ce début février, une semaine mitigée ?

Les températures du mois de janvier ont été douces (sauf pour quelques jours mi-janvier), mais les températures fraiches des deux semaines dernières ne favorisent pas la reprise de la végétation. À ce jour, 2025 présente un début plutôt tardif. En ce qui concerne les sommes de températures, au 9 février 2025, on constate en moyenne un retard entre 3 et 7 jours par

rapport à l'année dernière et un cumul de température du même ordre par rapport à la moyenne des 10 dernières années, sauf pour Millau qui présente 3 jours de retard, Salle la Source et Villefranche de Rouergue avec 5 jours de retard. La semaine s'annonce douce pour la saison.

Au niveau de la pluviométrie, les prévisions météorologiques annoncent peu de pluie cette semaine.

Organiser son pâturage pour ne pas le subir!

La mise à l'herbe s'approche, il faut organiser son pâturage dès maintenant pour être prêt pour la sortie :

- Attribuer au troupeau ou à chaque lot une surface minimale de pâture au printemps

Pour un 100 % au printemps, en pleine pousse, il faut compter entre 25 et 50 ares/UGB suivant la productivité des prairies. Attention, si la surface est trop faible, il y a un risque de surpâturage et au contraire si la surface est trop grande, les refus et le gaspillage seront présents.

En pleine pousse, le cycle des plantes est d'environ 20 jours, il faut prévoir un nombre de paddocks permettant une vingtaine de jours de repousse. *Par exemple, dans un système à 3 jours de présence par paddock, il faut 8 paddocks.*

Pour le découpage des paddocks, il faut s'adapter au terrain : réfléchir à l'accès, au point d'abreuvement et à avoir une végétation la plus homogène possible pour limiter le tri.

- Prévoir des surfaces supplémentaires pour les périodes où la pousse n'est pas optimale

En dehors de la pleine pousse, le cycle des plantes est plus long (entre 30 et 40 jours ou plus l'été), il faut donc prévoir plus de surface ou alors limiter l'ingestion à l'herbe du troupeau ou du lot.

Avant la pleine pousse du printemps, quelques parcelles de fauche plutôt tardives peuvent être déprimées (avant les 500 °j).

Après la pleine pousse, durant l'été, les regains peuvent être intégrés. Cependant, un trou d'herbe est souvent constaté lors du ralentissement de la pousse car les regains ne sont pas prêts et la sole de pâture se termine. Pour pallier ce manque d'herbe, il est conseillé de faucher tôt des paddocks débrayés (surfaces en trop en pleine pousse) ou des surfaces de fauches.

	Basse altitude	Moyenne altitude	Haute altitude (entre	Très haute altitude
	(<500 m)	(entre 500 et 800 m)	800 et 1 000 m)	(>1 000 m)
Prairie temporaire fertile et précoce Prairie permanente fertile et précoce	Apport d'azote pour exploitation précoce		Prairie au repos	Prairie au repos
	(ensilage, enrubannage, pâturage)		végétatif	végétatif
Prairie permanente de fertilité moyenne Prairie permanente peu fertile		Prairie au repos végétatif		

Tableau 3 : Synthèse en fonction de l'altitude et du type de prairie

Les apports d'azote sur les récoltes précoces (ensilage, enrubannage, pâturage)

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 9 février 2025
Canet de Salars	860	162
Colombiès	647	179
Cornus	718	151
Durenque	812	175
Huparlac	860	165
Lacroix Barrez	748	165
Laguiole	1 040	137
Millau	807	144
Montlaur	370	210
Peux et couffouleux	830	150
St Côme d'Olt	380	212
Salles la Source	578	179
Séverac d'aveyron	683	171
Villefranche de Rouergue	333	227

Tableau 4 : Situation au 9 février 2025 – somme de températures à partir du 1^{er} janvier

Pour les apports d'azote sur les prairies de récoltes précoces (ensilage, enrubannage, pâturage), on se base sur la méthode des sommes de températures à partir du 1^{er} janvier. Les apports doivent se déclencher à partir de 200° J et au plus tard dans les 15 jours qui suivent.

Au 9 février, en **zone basse ce seuil est atteint.** En zones moyenne, les 200°J seront atteints dans la semaine pour Colombies et Salles la Source.

Les pluies des derniers jours ne favorisent pas la portance des sols. Peu de pluies sont annoncées cette semaine, ce qui laissera un peu de temps aux sols pour se ressuyer. Pour les sols portant, il faut profiter de ce créneau pour faire les premiers apports en espérant qu'ils soient suivis par une pluie suffisante (10-15 mm dans les 15 jours).

Attention en zone vulnérable, zone montagne les épandages d'engrais azotés minéral sont interdit jusqu'au 15 février.

Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture). Pour le recevoir directement par mail, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse suivante : poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr

Alexia DUPAIN, Conseillère agronomie fourrage, Chambre d'agriculture